

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LYSOL® Disinfectant Bathroom Cleaning Foam Complete Clean - Aerosol  
- Original Scent (Canada)



HEALTH • HYGIENE • HOME

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit** : LYSOL® Disinfectant Bathroom Cleaning Foam Complete Clean - Aerosol - Original Scent (Canada)

**Distribué par** : Reckitt Benckiser LLC.  
Morris Corporate Center IV  
399 Interpace Parkway (P.O. Box 225)  
Parsippany, New Jersey 07054-0225  
+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc.  
1680 Tech Avenue, Unit #2  
Mississauga, Ontario L4W 5S9  
CANADA  
Telephone: +1 905 283 7000

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Medical)** : 1-800-338-6167

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Transport)** : 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC  
Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

**Website:** : <http://www.rbnainfo.com>

**Utilisation du produit** : Multipurpose Cleaner Consumer use

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

**SDS #** : 358486PSDS v19.0

**Formulation #** : 0074422 v3.0 (Formula#:e0128-088B;Marine);

**No D'IDENTIFICATION EPA** : 777-71(Retail) and 777-71-675(Professional)

**DIN #** : 02444119

### Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

#### Utilisations identifiées

Multipurpose Cleaner(Consumer Use)

358486PSDS v19.0

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

## 2. Identification des dangers

**Classement de la substance ou du mélange** : AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1  
GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé  
IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2  
IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

### Éléments d'étiquetage SGH

**Pictogrammes de danger** :



**Mention d'avertissement** : Danger

**Mentions de danger** : Aérosol extrêmement inflammable.  
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.  
Provoque une irritation de la peau et des yeux.

### Conseils de prudence

**Généralités** : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

**Prévention** : Porter des gants de protection. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage.

**Intervention** : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation cutanée: Obtenir des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Obtenir des soins médicaux.

**Stockage** : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.

**Élimination** : Non applicable.

**Éléments d'une étiquette complémentaire** : Aucun connu.

**Dangers non classés ailleurs** : Aucun connu.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance/préparation** : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Isobutane	5 - 10	75-28-5
Diethylene glycol monobutyl ether	5 - 10	112-34-5
EDTA tétrasodique	1 - 5	64-02-8
chlorure de décylidiméthylammonium	<0.1	32426-11-2
chlorure de diméthylidioctylammonium	<0.1	5538-94-3
chlorure de didécylidiméthylammonium	<0.1	7173-51-5

### 3. Composition/information sur les ingrédients

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

**Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.**

### 4. Premiers soins

#### Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin.
- Inhalation** : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

##### Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque une irritation des yeux.
- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

##### Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
larmolement  
rougeur

## 4. Premiers soins

- Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation des voies respiratoires  
toux
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
irritation  
rougeur
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.

**Dangers spécifiques du produit** : Aérosol extrêmement inflammable. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse.

**Produit de décomposition thermique dangereux** : In a fire, hazardous decomposition products may be produced.

**Mesures spéciales de protection pour les pompiers** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et

358486PSDS v19.0

## 7. Manutention et stockage

peuvent présenter un danger.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 50°C (122°F). Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Protéger du rayonnement solaire. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Control

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Isobutane	<b>NIOSH REL (États-Unis, 10/2016).</b> TWA: 800 ppm 10 heures. TWA: 1900 mg/m <sup>3</sup> 10 heures. <b>ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018).</b> STEL: 1000 ppm 15 minutes.
Diethylene glycol monobutyl ether	<b>ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018).</b> TWA: 10 ppm 8 heures. Forme: Inhalable fraction and vapor

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

**Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

**Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

### Protection de la peau

358486PSDS v19.0

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit. Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

- État physique** : Liquide. [Gaz comprimé liquéfié.]
- Couleur** : Clair.
- Odeur** : Parfumé.
- Seuil olfactif** : Non disponible.
- pH** : 12.2 à 13.2 [Conc. (% poids / poids): 100%]
- Point de fusion** : Non disponible.
- Point d'ébullition** : Non disponible.
- Point d'éclair** : Vase clos: >93.3°C (>199.9°F)
- Taux d'évaporation** : Non disponible.
- Inflammabilité (solides et gaz)** : Non disponible.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)** : Non disponible.
- Tension de vapeur** : Non disponible.
- Densité de vapeur** : Non disponible.
- Densité relative** : 1.025 à 1.035
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
- Coefficient de partage n-octanol/eau** : Non disponible.
- Température d'auto-inflammation** : Non disponible.
- Température de décomposition** : Non disponible.
- Viscosité** : Non disponible.

358486PSDS v19.0

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Produit en aérosol

Type d'aérosol : Mousse  
Chaleur de combustion : 4.105 kJ/g

## 10. Stabilité et réactivité

**Réactivité** : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

**Stabilité chimique** : Le produit est stable.

**Risque de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

**Conditions à éviter** : Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).

**Matériaux incompatibles** : Aucune donnée spécifique.

**Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Isobutane	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	658000 mg/m <sup>3</sup>	4 heures
EDTA tétrasodique	DL50 Orale	Rat	10 g/kg	-
Diethylene glycol monobutyl ether	DL50 Cutané	Lapin	2700 mg/kg	-
chlorure de didécyl diméthylammonium Professional Lysol® Brand Kills 99.9% of Viruses and Bacteria Foaming Disinfectant Cleaner_358486PSDS (NA_Biocides)	DL50 Orale	Rat	4500 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	84 mg/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	>2.31 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Lapin	>5000 mg/kg	-

**Conclusion/Résumé** : Non classé. Nocif. \*

#### Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
EDTA tétrasodique	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
Éther de diéthylène glycol monobutylrique	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 20 milligrams	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	20 milligrams	-
Professional Lysol® Brand	Mild irritant	Lapin	-	-	72 heures



358486PSDS v19.0

## 11. Données toxicologiques

Kills 99.9% of Viruses and Bacteria Foaming Disinfectant Cleaner_358486PSDS (NA_Biocides)	Peau - Slight Irritant	Lapin			-	-
---	------------------------	-------	--	--	---	---

### Conclusion/Résumé

- Peau** : Légèrement irritant pour la peau. \*
- Yeux** : Peu irritant pour les yeux. \*
- Respiratoire** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Sensibilisation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Professional Lysol® Brand Kills 99.9% of Viruses and Bacteria Foaming Disinfectant Cleaner_358486PSDS (NA_Biocides)	peau	Cochon d'Inde	Non sensibilisant

### Conclusion/Résumé

- Peau** : Non sensibilisant pour la peau. \*
- Respiratoire** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Mutagénicité

Non disponible.

- Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Cancérogénicité

Non disponible.

- Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

- Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Tératogénicité

Non disponible.

- Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

### Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

### Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

## 11. Données toxicologiques

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** : Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque une irritation des yeux.  
**Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Contact avec la peau** : Provoque une irritation cutanée.  
**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
 douleur ou irritation  
 larmoiement  
 rougeur

**Inhalation** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
 irritation des voies respiratoires  
 toux

**Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
 irritation  
 rougeur

**Ingestion** : Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.  
**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.  
**Effets différés possibles** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.  
**Généralités** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Tératogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

358486PSDS v19.0

## 11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
Professional Lysol® Brand Kills 99.9% of Viruses and Bacteria Foaming Disinfectant Cleaner_358486PSDS (NA_Biocides)	157582.5	N/A	N/A	N/A	N/A
Isobutane	N/A	N/A	N/A	658	N/A
EDTA tétrasodique	10000	N/A	N/A	N/A	N/A
Diethylene glycol monobutyl ether	4500	2700	N/A	N/A	N/A
chlorure de didécyldiméthylammonium	84	N/A	N/A	N/A	N/A

## 12. Données écologiques

### Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
EDTA tétrasodique	Aiguë CL50 486000 µg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
	Aiguë CL50 1300000 µg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures
Diethylene glycol monobutyl ether	Aiguë CE50 0.1 ppm Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 0.7 ppm Eau douce	Poisson - Oncorhynchus mykiss	96 heures
chlorure de diméthylodioctylammonium	Aiguë CE50 110 µg/l Eau douce	Algues - Chlorella pyrenoidosa - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 14.22 ppb Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata	96 heures
chlorure de didécyldiméthylammonium	Aiguë CE50 18 ppb Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 39 µg/l Eau de mer	Crustacés - Americamysis bahia - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	48 heures
	Aiguë CL50 0.01 µg/l Eau douce	Poisson - Acipenser transmontanus - Larve	96 heures
	Chronique NOEC 25 µg/l Eau douce	Algues - Pseudokirchneriella subcapitata - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Chronique NOEC 125 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	21 jours

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Persistance et dégradation

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Potentiel de bioaccumulation

358486PSDS v19.0

## 12. Données écologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogP <sub>ow</sub>	BCF	Potentiel
Isobutane	2.8	-	faible
EDTA tétrasodique	5.01	1.8	faible
Diethylene glycol monobutyl ether	1	-	faible

### Mobilité dans le sol





**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

**Autres effets nocifs** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

## 14. Informations relatives au transport

	Classification pour le TMD	Classification pour le DOT	IMDG	IATA
<b>Numéro ONU</b>	UN1950	UN1950	UN1950	UN1950
<b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	AÉROSOLS	Aerosols	AEROSOLS	Aérosols, inflammables
<b>Classe de danger relative au transport</b>	2.1 	2.1 	2.1 	2.1 
<b>Groupe d'emballage</b>	-	-	-	-
<b>Dangers environnementaux</b>	Non.	Non.	Non.	Non.

### Autres informations

**Classification pour le DOT** : Limited quantity

**Classification pour le TMD** : Limited Quantity.

358486PSDS v19.0

## 14. Informations relatives au transport

**IMDG** : Limited Quantity.  
**IATA** : See DG List.

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL et du Recueil IBC** : Non disponible.

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations États-Unis** : **CAA (Clean Air Act) 112 Substances inflammables réglementées**: Isobutane

**Clean Air Act Section 112 (b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)** : Référencé

**Clean Air Act Section 602 Class I Substances** : Non inscrit

**Clean Air Act Section 602 Class II Substances** : Non inscrit

**DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals)** : Non inscrit

**DEA List II Chemicals (Essential Chemicals)** : Non inscrit

### SARA 302/304

#### Composition/information sur les ingrédients

**SARA 304 RQ** : Non applicable.

### SARA 311/312

**Classification** : AÉROSOLS INFLAMMABLES - Catégorie 1  
 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé  
 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2  
 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

#### Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification
Isobutane	5 - 10	GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé
EDTA tétrasodique	1 - 5	POUSSIÈRES COMBUSTIBLES IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Diethylene glycol monobutyl ether	5 - 10	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
chlorure de didécylidiméthylammonium	<0.1	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 3 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A

### SARA 313

358486PSDS v19.0

## 15. Informations sur la réglementation

	Nom du produit	Numéro CAS	%
Feuille R Exigences en matière de rapport	Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	1 - 5
Avis du fournisseur	Éther de diéthylène glycol monobutylique	112-34-5	1 - 5

Il est impératif que les avis SARA 313 ne soient pas détachés de la FDS, et que les copie et redistribution de la FDS incluent les copie et redistribution des avis joints aux copies de la FDS redistribuée par la suite.

### Réglementations d'État

- Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés: ISOBUTANE
- New York** : Aucun des composants n'est répertorié.
- New Jersey** : Les composants suivants sont répertoriés: Isobutane; PROPANE, 2-METHYL-; GLYCOL ETHERS
- Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: PROPANE, 2-METHYL-
- Californie prop. 65**

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

### Éléments de l'étiquette

#### CCCR

- Mention d'avertissement** : ATTENTION
- Mentions de danger** : Eye irritation.  
CE CONTENANT PEUT EXPLOSER S'IL EST CHAUFFÉ PROVOQUE DES BRÛLURES DÉGAGE DES ÉMANATIONS DANGEREUSES LORSQUE MÉLANGÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS
- Mesures de précaution** : KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.  
Avoid contact with eyes, skin and food. Do not mix with other chemicals. Contents under pressure. Do not place in hot water or near radiators, stoves or other sources of heat. Do not puncture or incinerate container, even when empty, or store at temperatures over 50°C.  
N'utiliser que dans un endroit bien aéré. Conserver loin des sources de chaleur. Manipuler avec soin. Tenir hors de portée des enfants. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage: Lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques ou masque de protection du visage. Utiliser des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

### EPA

- : ATTENTION  
: Contents under pressure.

EYE IRRITANT.  
SKIN IRRITANT.

**Spécial Substance inerte.** : Aucun effet important ou danger critique connu.

- Mesures de précaution** : Éviter le contact avec les yeux.  
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN  
DO NOT get in eyes. DO NOT get in skin. Wash hands after handling.  
Do not use or store near heat or open flame. Do not puncture or incinerate container. Exposure to temperature above 120°F or in sun or discarding can in fire or incinerator may cause bursting.  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

**Sensibilisant cutané** : Aucun effet important ou danger critique connu.

358486PSDS v19.0

## 15. Informations sur la réglementation

### Autres informations / Recommandations

**Autres informations** : Store in original container in areas inaccessible to small children. Non-refillable container. Do not reuse empty container. Replace cap and discard in trash or offer for recycle, if available. Do not puncture or incinerate.

**For Canada Use only:**

Contains no phosphates.

**Recommandations** : Aucun effet important ou danger critique connu.

**Recommandations** : Aucun effet important ou danger critique connu.

## 16. Autres informations

### Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	/	2
Inflammabilité		4
Risques physiques		0

Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

### National Fire Protection Association (États-Unis)



NFPA (30B) aérosol  
Inflammabilité

Teneur 1

### Légende des abréviations

- : ATE = Acute Toxicity Estimate
- : BCF = Bioconcentration Factor
- : GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
- : IATA = International Air Transport Association
- : IBC = Intermediate Bulk Container
- : IMDG = International Maritime Dangerous Goods
- : LogPow = logarithm of the octanol/water partition coefficient
- : MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships, 1973

358486PSDS v19.0

## 16. Autres informations

as modified by the Protocol of 1978. ("Marpol" = marine pollution)  
UN = United Nations  
HMIS Health Hazard 1= Irritation or minor reversible injury possible.  
NFPA Health Hazard 1= Exposure would cause irritation with only minor residual injury.

**Date d'édition** :  
**Date de publication précédente** : 04/22/2020  
**Version** :  
**Élaborée par** : Reckitt Benckiser LLC.  
Product Safety Department  
1 Philips Parkway  
Montvale, New Jersey 07646-1810 USA.  
FAX: 201-476-7770

**Commentaires à l'issue de la révision** : Addition of EPA retail registration number on section 1.  
Addition of CAS level ingredients on section 3.  
Updated section 14.  
Revised ranges on section 15.

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.